oct-26

TABLEAU DE TARIFICATION DES AMENDES

MOTIF DE LA VERBALISATION	MONTANT				AU-DELA DE 92 JOURS (1) > AMENDE FORFAITAIRE
	IMMÉDIAT DANS LE BUS	SOUS 7 JOURS	ENTRE 7 ET 30 JOURS	ENTRE 30 ET 92 JOURS	
Vapoter dans le bus	35 €	45 €	60 €	70 €	75 €
Fumer dans le bus	68 €	78 €	90 €	100 €	180 €
Abonnement actif non validé	10 €(a)	10 €	35 €	55 €	180 €
Sans titre de transport Titre de transport non validé (hors abonnement actif) Ticket ou carte réutilisé(e) ou falsifié(e)	45 €(a)	55 €	110 €*	120 €*	180 €
Pieds sur les sièges Détérioration du matériel Perturbation de service Refus de contrôle Cracher, uriner ou souiller État d'ivresse manifeste Actionner sans motif légitime le signal d'arrêt	90 €	110 €	180 €*	200 €*	375 €

* dont 50€ de frais de dossier

(1) A défaut de règlement dans un délai de 92 jours, le dossier sera transmis à l'Officier du Ministère Public.

(a) Permet de voyager 1h30 après rédaction du procés-verbal